Centre
de services scolaire
de Portneuf
Québec
École secondaire de Saint-Marc

RÈGLEMENTS 2023-2024

- Je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes.
- Je vouvoie tous les membres du personnel.
- Je circule en marchant.
- Je respecte mon environnement en prenant soin du matériel, des équipements et des locaux mis à ma disposition.
- J'arrive à l'heure et je suis assidu à mes cours.
- J'utilise les cages d'escaliers et les portiques uniquement pour circuler.
- Je respecte le code vestimentaire.
- Je prends mes repas aux heures et à l'endroit prévus à la cafétéria pour mon groupe.
- Je dépose mon appareil électronique * à l'endroit prévu en entrant dans la classe. **(L'école ne peut être tenue responsable d'un vol, d'un bris ou de la perte de celui-ci dans toute circonstance**).
- Je peux utiliser mon appareil électronique ailleurs seulement si j'ai reçu l'autorisation d'un membre du personnel, et ce, lors de situations particulières.
- Je peux utiliser une bouteille réutilisable contenant de l'eau en classe.

Lors des examens, un élève qui a en sa possession un appareil électronique * sera immédiatement expulsé de la salle d'examen, déclaré coupable de plagiat et obtiendra la note de 0 %. Il en est de même pour toute forme de plagiat.

* téléphone cellulaire, lecteur MP3, appareil photo, montre intelligente, etc.